

Ligue de Normandie d'Athlétisme

LIVRET RÉGIONAL DES JEUNES

SAISON HIVERNALE 2018 / 2019

Partenaires de l'Athlétisme Régional



SOMMAIRE

Calendrier Régional Hivernal Benjamins - Minimes	3
Procédures de qualifications et d'engagements aux compétitions hivernales 2018 / 2019	4
Règlement Général	5
Championnats régionaux de Cross-Country et demandes qualifications exceptionnelles.....	6
Championnat Régional d'Épreuves Combinées BE/MI + Épreuves Ouvertes BE/MI.....	7 - 8
Championnats Régionaux Benjamins – Minimes en Salle.....	9 - 10
Championnats Régionaux de Lancers Longs	11
Interligues Minimes de Cross	12
Match Interligues Minimes Nantes	13
Participation des athlètes Hors Ligue	14-15
Mémo Technique	16
Suivi Minimes 2019	17
Formulaire de demande de qualification exceptionnelle	18
Contacts	19

BENJAMINS / MINIMES
SAISON HIVERNALE
2018 / 2019

Date	Activité	Objet	Lieu
<u>Février</u>			
Di 3	Cross	Championnats Régionaux	Saint James (50)
Di 17	Cross	Match Inter Comité de cross M	Lisieux (14)
Di 24	Salle	Championnats Régionaux d'Epreuves Combinées B / M	Mondeville (14)
Lu 11 / Ma 12	Stage	Stage Régional Minimes	Mondeville (14)
<u>Mars</u>			
Di 03	Lancers longs	Championnats Régionaux B / M	Val de Reuil (27)
Di 03	Salle	Championnats Régionaux individuels B / M	Val de Reuil (27)
Sa 09	Cross	Coupe de France des Ligues de cross Minimes	Vittel (88)
Di 17	Salle	Match Interligues Minimes	Nantes (44)
Di 24	Salle	Match Inter-comités B / M	Mondeville (14)

PROCÉDURES DE QUALIFICATIONS ET D'ENGAGEMENTS AUX COMPÉTITIONS HIVERNALES 2018 / 2019

Compétitions	Comment ?	Où ?
Régionaux de Cross	Qualification immédiate pour l'ensemble des classés aux Départementaux. Repêchage possible à faire auprès de chaque Comité le jour des Départementaux accompagné d'un chèque de caution, par athlète, de 30 euros à l'ordre de la <i>Ligue de Normandie d'Athlétisme</i> , non encaissé si l'athlète se classe lors des Régionaux. Désengagements à faire avant le (date communiquée ultérieurement – voir livret CSO).	Site Ligue
Régionaux Epreuves Combinées	Qualifications au bilan du 1 ^{er} Novembre 2018 au 10 Février 2019 : 24 premiers de chaque catégorie. Diffusion de la liste des qualifiés (24) et de la liste d'attente (12) : Lundi 11 février Fin des confirmations : Dimanche 17 Février – 22h00. Demandes de qualifications exceptionnelles : avant le Dimanche 17 Février – 22h00.	Site Ligue
Régionaux Individuels	Qualification sur minimas : ci-joint. Diffusion de la liste des qualifiés : Lundi 25 Février Fin des confirmations : Jeudi 01 Mars – 22h00. Demandes de qualifications exceptionnelles : avant le Lundi 25 Février – 22h00 par mail.	Site Ligue
Régionaux de Lancers Longs	Qualification au bilan : 8 qualifiés dans chaque catégorie et liste d'attente de 4 Diffusion de la liste des qualifiés : Lundi 25 Février Fin des confirmations : Jeudi 01 Mars – 22h00. Demandes de qualifications exceptionnelles : avant le Lundi 25 Février – 22h00 par mail.	Site Ligue
Coupe de France des Ligues de cross Minimes	Pré sélection lors des régionaux de cross. Confirmation de présence avant le dimanche 17 février des athlètes par retour de mail et sélection définitive diffusée par le CTS.	Site Ligue > la composition des équipes sera consultable sur le site de la LNA
Match interligues Minimes	Epreuves Individuelles : Qualification du Champion Régional et premier au bilan (ou un suivant, si il est champion régional également). Epreuves Combinées : 3 premiers des Championnats Régionaux d'Epreuves Combinées plus un athlète supplémentaire sélectionné selon ses résultats au bilan. Pré-sélection au bilan hivernal suite aux championnats départementaux en salle organisés par chaque comité départemental Diffusion de la liste des qualifiés : Lundi 11 Mars.	Site Ligue > la composition des équipes sera consultable sur le site de la LNA
Match inter-comités en Salle	Sélection par les comités départementaux.	Site CDA > la composition des équipes sera consultable

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Pour diffusion la plus large possible et affichage dans les clubs

Un certain nombre de compétitions va se dérouler dans les stades couverts Jesse Owens de Val de Reuil et d'Ornano de Mondeville. Des précautions d'utilisation doivent être obligatoirement appliquées **par tous** :

- L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures de sport propres et adaptées. Seules les pointes de 6mm sont admises sur l'équipement pour l'entraînement et les compétitions.
- Il est interdit d'accéder aux gradins, vestiaires avec les chaussures à pointes.
- Il est impératif d'utiliser les poubelles prévues à cet effet pour y jeter les détritrus.
- Les lieux doivent être laissés dans un parfait état de propreté.
- Il est interdit de manger et de boire sur la piste, seule l'eau est autorisée.
- Les spectateurs doivent rester dans les tribunes ou en dehors de la zone de compétition.
- Les entraîneurs (munis d'un badge) sont priés de respecter « les zones coachs » prévues à cet effet.

Pendant les compétitions, un agent municipal est chargé des tâches relatives à l'accueil, la surveillance, l'entretien et la maintenance des installations.

Il est demandé à chacun le plus grand respect des lieux et des personnes.

Conformément aux décisions prises en Commission Régionale Jeunes relatives au règlement fédéral benjamins/minimes de janvier 2018, la hauteur des haies en benjamins restera à 65 cm pour les saisons hivernales et estivales.

Chaque compétition sera précédée d'une réunion de jury 30 minutes avant le début de la compétition.

Bien entendu si vous rencontrez un problème n'hésitez pas à contacter la Commission Régionale des Jeunes, dans un délai raisonnable, à l'adresse suivante :

normandie.crj@gmail.com

La CRJ

CHAMPIONNATS DE NORMANDIE DE CROSS COUNTRY
DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019
SAINT JAMES

La participation aux Départementaux de Cross est obligatoire pour se qualifier aux Régionaux. Toutefois, des qualifications exceptionnelles pourront être accordées dans certains cas. Les demandes de qualifications exceptionnelles devront être déposées le jour des Départementaux auprès de la personne de chaque CD désignée à cet effet (Président de CSO ou autre) et accompagnées d'un chèque de caution de 30€00.

*** Pour les athlètes des catégories Adultes cette caution est remboursable si l'athlète se qualifie ensuite pour les 1/2 Finales des Championnats de France.**

*** Pour les athlètes des catégories Benjamins et Minimes, cette caution est remboursable si l'athlète participe et est classé le jour des Régionaux.**

D'autre part, par décision de la CSO et du Comité Directeur, tout dossard non retiré quelle que soit la catégorie, sera facturée aux clubs 10€00.

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

**Pour les Championnats de Normandie de Cross-Country
qui auront lieu le 03 février 2019 à SAINT JAMES**

N° Licence	
NOM - Prénom	
Catégorie	
Club	
Course	
Motif de la demande	

Le demandeur :

Coordonnées téléphonique du demandeur :

.....

A déposer auprès du Président de la CSO Départementale ou son représentant avant 17h30 le jour des Départementaux de Cross-Country, demande accompagnée d'un chèque de caution de 30€00 (1 chèque par demande) à l'ordre de la Ligue de Normandie d'Athlétisme, caution non encaissée si l'athlète se classe lors des Régionaux.

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'ÉPREUVES COMBINÉES BE/MI
+ ÉPREUVES OUVERTES BE/MI
DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 – MONDEVILLE**

9h30	Confirmation des athlètes					
10h00	Réunion de Jurys					
	BEG	BEF	MIF	MIH	Epreuves Ouvertes B/M	
10h30	Longueur 1 et 2	Poids	50m haies			
10h45				50m haies		Perche F
11h30		50m haies				
11h45	50m haies		Poids	Longueur 1 et 2		
12h00					2000m Marche BF et BG	
12h15		Hauteur 1 et 2				
12h30	Poids					
13h00			Longueur 1 et 2			
13h30					3000m Marche MF et MH	Perche H
13h45	1000m			Hauteur 1 et 2		
14h15		1000m				
14h00						
15h00	PODIUMS					1000m BF
15h15			Hauteur 1 et 2	Poids	1000m BG	
15h30					1000m MF	
15h45					1000m MH	
16h00			1000m			
16h15				1000m		
16h45			PODIUMS			

Horaires des Combinées donnés à titre indicatif en fonction de l'avancement des épreuves.

La qualification se fera au bilan et celui-ci correspondra aux 24 meilleures performances dans chaque catégorie en salle entre le 1^{er} Novembre 2018 et le 10 Février 2019.

La liste des qualifiés et la liste d'attente seront disponibles au plus tard le 11 Février 2019 sur le site de la Ligue.

Les confirmations d'engagements (pour les athlètes qualifiés et les athlètes en liste complémentaire) devront être fait avant le 17 Février 2019 à 22h00 sur le site de la Ligue.

En cas d'oubli sur les listes (perfs hors ligue, perfs UNSS ou UGSEL, erreur de tri toujours possible) ou de demande de qualification exceptionnelle, il faut envoyer la demande justifiée en utilisant le document joint à l'adresse suivante : normandie.crj@gmail.com avant le **Dimanche 17 Février 22h00**.

Epreuves ouvertes : engagements avant le Vendredi 22 Février 12h00 sur le site de la Ligue.

Règlement Technique :

- **Montées de barre** : 3 en 3 pour les épreuves combinées (hauteur) et pour les épreuves ouvertes (perche), ce seront celles du Championnat Régional Individuel.
- **Nombre d'essais** : Illimité en hauteur et à la perche - 3 par barre.
- **Groupes** constitués en fonction des records en hauteur.
- **Epreuves Ouvertes** : sans minimas, ouvert aux benjamins et minimes. Pour la marche et la perche, ayant pratiqué la discipline en club auparavant.
- **Confirmation** en chambre d'appel, effectuée par les athlètes et non les entraîneurs. Limite de confirmation : 1h00 avant le début de la première épreuve.
- **1000m** : séries constituées en fonction du classement général avant la dernière épreuve (épreuves combinées) et des temps d'engagements (épreuves ouvertes).

Jury : Les jurys seront à engager avant le Vendredi 22 Février – 12h00 sur le site de la Ligue.

Chaque club participant est prié de fournir un ou des jurys selon les quotas suivant : 1 jury entre 2 et 5 participants ; 2 jurys de 6 à 10 ; 3 pour 11 et plus.

**CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS
BENJAMINS – MINIMES
SALLE JESSE OWENS A VAL DE REUIL
DIMANCHE 03 MARS 2019**

		HEURE	Hauteur 1 et 2	Longueur 1 et 2	Triple S.	Perche	Poids 1 et 2
Confirmation des athlètes		10h00					
Réunion de jurys		10h30					
SERIES	50m Haies MF	11h00	BF	BG	MF	M	MG
	50m Haies MG	11h15					
	50m Haies BF	11h30					
	50m Haies BG	11h45					
SERIES	50m MF	12h15	Podiums				
	50m MG	12h30	BG	MF	MG		BF
	50m BF	12h45					
	50m BG	13h00					
FINALES DIRECTES	2000m Marche BF/BG	13h30					
	3000m Marche MF/MG	14h00	MF	MG	BF	F	BG
FINALES	50m Haies MF	14h45					
	50m Haies MG	14h55					
	50m Haies BF	15h05	MG	BF	BG		MF
	50m Haies BG	15h15	Podiums				
FINALES	50m MF	15h30					
	50m MG	15h40					
	50m BF	15h50					
	50m BG	16h00	Podiums				
FINALES DIRECTES	1000m BF	16h15					
	1000m BG	16h35					
	1000m MF	16h50					
	1000m MG	17h15					
Podiums							

Règlement Technique :

1. Nombre d'essais illimité à la perche et en hauteur (arrêt du concours après 3 échecs consécutifs).
2. 4 essais sur les tous les autres concours. Les concours pourront être dédoublés en fonction du nombre de confirmés.
3. Le nombre de finale par catégorie sur 50m et 50mhaies sera défini par le juge arbitre en fonction du nombre d'engagés (12 meilleurs temps des séries par catégorie). Podiums uniquement sur la finale A.
4. Nombre d'épreuves par athlète : 4 pour les BE et 4 pour les MI. Interdiction de doubler demi-fond et marche. Pas plus de 2 courses / marche (hors finale) par athlète.

5. Séries des courses et composition des concours réalisés en fonction des meilleures performances des athlètes. Concours de poids et de longueur dédoublés si possible. Merci de surveiller la liste des groupes en chambre d'appel.
6. Confirmation en chambre d'appel par les athlètes (et non les entraîneurs). Limite de confirmation : 45' avant l'épreuve, sans tenir compte d'un retard éventuel.

Engagements des Jurys : Les jurys seront à engager avant le Jeudi 01 Mars – 22h00 sur le site de la Ligue. Chaque club participant est prié de fournir un ou des jurys selon les quotas suivants :

1 jury entre 2 et 5 participants ; 2 jurys de 6 à 10 ; 3 pour 11 et plus.

La qualification se fera sur minima et ceux-ci devront être réalisés en salle entre le 1^{er} Novembre 2018 et le 24 Février 2019.

La liste des qualifiés sera disponible sur le site de la Ligue au plus tard le Lundi 25 Février 2019.

Les confirmations devront être faites avant le Jeudi 01 Mars 2019 – 22h00, via le module d'engagement du site de la Ligue.

En cas d'oubli sur les listes (perfs hors ligue, perfs UNSS ou UGSEL, erreur de tri toujours possible) ou de demande de qualification exceptionnelle, il faut envoyer la demande justifiée en utilisant le document joint à l'adresse suivante normandie.crj@gmail.com avant le **Lundi 25 Février 2019 – 22h00**.

MINIMA

<u>Epreuve</u>	BEF	BEM	MIF	MIM
50m	7"90	7"60	7"45	6"90
50m haies	9"80	9"00	9"00	8"40
1000m	3'40	3'25	3'30	3'10
2000m/3000m marche	14'40	14'10	21'30	21'00
Hauteur	1m20	1m27	1m30	1m47
Perche	1m70	1m90	1m80	2m20
Longueur	3m85	4m10	4m40	4m90
Triple-Saut	8m00	8m50	8m90	9m90
Poids	7m30	7m50	7m80	8m90

RÉGIONAUX DE LANCERS LONGS

Calendrier :

Dimanche 03 Mars 2019

Stade Bernard AMSALEM – Chaussée de Ritterrhude – Val de Reuil

Ces championnats se dérouleront sur le stade extérieur de la salle Jesse OWENS - en même temps que les Championnats Régionaux Individuels Benjamins / Minimes.

Les horaires seront consultables sur le site de la Ligue de Normandie d'Athlétisme.

La qualification se fera au bilan entre le 1^{er} Novembre 2018 et le 19 Février 2019.

Les 8 meilleurs athlètes par catégorie seront qualifiés au bilan et 4 seront mis sur liste d'attente.

La liste d'attente sera disponible dès le Lundi 18 Février 2019 sur le site de la Ligue de Normandie d'Athlétisme et la liste des qualifiés disponible au plus tard le Lundi 25 Février 2019.

Les confirmations d'engagements (pour les athlètes qualifiés et les athlètes en liste complémentaire) devront être fait avant le Jeudi 1^{er} Mars 2019 à 22h00 sur le site de la LNA.

En cas d'oubli sur les listes ou de demande de qualification exceptionnelle, il faut envoyer la demande justifiée en utilisant le document joint à l'adresse suivante : normandie.crj@gmail.com avant le **Lundi 25 Février 2019 – 22h00.**

Les podiums auront lieu à l'intérieur de la salle, merci de prévoir une paire de chaussures propres.

Engagements des Jurys : Les jurys seront à engager avant le Vendredi 02 Mars – 12h00 sur le site de la Ligue. Chaque club participant est prié de fournir un ou des jurys selon les quotas suivants : 1 jury entre 1 et 3 participants ; 2 jurys de 4 à plus.

> Vos engins personnels seront soumis à la pesée et devront être validés par le juge arbitre de la compétition.

MATCH INTERLIGUES MINIMES DE CROSS

Date : Samedi 09 Mars 2019

Lieu : VITTEL (88)

Objectif :

Proposé par la Fédération Française d'Athlétisme, ce match a pour objectif de confronter des athlètes des catégories Minimales aux autres Ligues de France.

Placé la veille des Championnats de France de Cross qui auront lieu sur le même site, nos athlètes auront la chance de participer à leur course et pourront assister à ces Championnats Nationaux de Cross le lendemain.

Qualification :

Le Comité Directeur de la Ligue de Normandie d'Athlétisme a validé la sélection de 8 athlètes par catégorie et l'inscription d'1 équipe MIF et d'1 équipe MIM.

Seront sélectionnés les 5 premiers athlètes minimales garçons et minimales filles aux Régionaux de Cross ainsi que les 3 suivants selon le bilan de leur saison de cross 2019.

Soit un total de 16 athlètes choisis pour participer à ces Interligues.

Un déplacement sur deux jours sera organisé par la Ligue et sera précisé sur le courrier de sélection de chaque athlète.

Horaires

Minimes filles

A venir

Minimes Garçons

A venir

MATCH INTERLIGUES MINIMES DIMANCHE 17 MARS 2019 – NANTES

Cette année encore, ce match tant attendu des minimes rassemblera ces 5 régions : **La Bretagne, la Normandie, l'Île de France, les Pays de la Loire et le Centre.**

Ces 5 Ligues disputeront le Match Epreuves Combinées et le Match en Epreuves Individuelles.

Comme les années passées, un rassemblement des équipes se fera la veille avec un départ en bus dès le **Samedi 16 Mars** au matin.

Nombre d'athlètes par épreuve individuelle : 2 (*)

Nombre d'athlètes pour les épreuves combinées : 4

Catégories : Minimes Garçons et Filles

Epreuves : 50m, 50m haies, 1000m, hauteur, Triple, Longueur, Perche, Poids, 3000m marche plus 4 x 1 tour.

Règlement de la compétition :

Chaque Ligue pourra engager au maximum 2 athlètes sur chacune des épreuves, et 2 équipes de relais.

Le calcul des points se fera à la place : 10pts, 7pts, 5pts, 4pts, 3pts, sur les épreuves individuelles et sur le relais.

Le classement de chaque équipe fera le total des points des 2 athlètes sur chacune des épreuves.

Match individuel :

Qualification du Champion Régional et premier au bilan (ou un suivant, s'il est Champion Régional également).

Epreuves Combinées :

Les 3 premiers des Championnats Régionaux d'Epreuves Combinées plus un athlète supplémentaire sélectionné selon ses résultats au bilan.

La pré-sélection au bilan hivernal se fera suite aux Championnats Départementaux en salle organisés par chaque Comité Départemental.

Diffusion de la liste des qualifiés : Lundi 11 Mars.

() 2 épreuves au maximum pour les athlètes participant à titre individuel, à savoir 1 course et 1 concours ou 2 concours.*

Nombre d'essais en Longueur, Triple Saut et Poids : 6 (3 en épreuves combinées).

Montées de barre : 4 en 4 en hauteur et 10 en 10 à la perche (3 en 3 pour les épreuves combinées).

PARTICIPATION DES ATHLÈTES HORS LIGUE AUX COMPÉTITIONS RÉGIONALES JEUNES

Objet : Participation des athlètes hors-ligue aux compétitions en salle.

Les athlètes des catégories Benjamins et Minimes non licenciés en Ligue de Normandie peuvent participer à toutes les compétitions en salle sous conditions de suivre les modalités suivantes :

- Les droits de participation sont fixés à **10€00** par athlète et par jour.
La facture sera adressée aux clubs par le secrétariat de la Ligue en fin de saison hivernale.
- Engagements uniquement auprès de la CRJ (le module d'engagement étant bloqué du fait des minimes)
- Officiels : obligation de fournir un officiel par tranche de 10 athlètes engagés.
- Participation à la compétition : sous condition de réalisation des minima au cours de la saison hivernale.

MINIMA DES ATHLETES HORS LIGUE

<u>Epreuve</u>	BEF	BEM	MIF	MIM
50m	7"65	7"40	7"25	6"70
50m haies	9"60	8"80	8"80	8"20
1000m	3'33	3'18	3'25	3'00
2000m/3000m marche	13'40	13'10	19'30	19'00
Hauteur	1m33	1m37	1m38	1m55
Perche	2m00	2m20	2m20	2m40
Longueur	3m95	4m40	4m50	5m10
Triple-Saut	8m50	9m00	9m00	10m50
Poids	8m10	8m50	8m30	9m50

DEMANDE DE PARTICIPATION DES ATHLÈTES HORS LIGUE

Nom et Prénom du demandeur :

Contact :

CLUB :

Demande la participation des athlètes suivants pour les Régionaux (combinées ou individuels):

Licence	NOM - Prénom	Catégorie	Epreuve	Performances	Date de réalisation	Motif de la demande

A envoyer à la CRJ : normandie.crj@gmail.com avant les dates indiquées pour la compétition.

MÉMO TECHNIQUE

POIDS DES ENGINES

CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
MINIMES	4 kg	1 kg 250	0 kg 600	4 kg
CADETS	5 kg	1 kg 500	0 kg 700	5 kg
JUNIORS	6 kg	1 kg 750	0 kg 800	6 kg
SEN – ESP – VET	7 kg 260	2 kg	0 kg 800	7 kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0 kg 600	0 kg 400	2 kg
MINIMES	3 kg	0 kg 800	0 kg 500	3 kg
CADETTES	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg
SEN – ESP – VET	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg

Les Haies en Salle

Catégories	Distance	Nombre	Hauteur	Départ	Intervalle	Arrivée
Benjamines	50 m	5	0,65	11,50 m	7,50 m	8,50 m
Benjamins	50 m	5	0,65	11,50 m	7,50 m	8,50 m
Minimes Filles	50 m	4	0,76	12,00 m	8,00m	14,00 m
Minimes Garçons	50 m	4	0,84	13,00 m	8,50 m	11,50 m

SUIVI MINIMES 2019

Février			
11 et 12	Stage Régional	Mondeville	Sur sélection
Mars			
09	Coupe de France de cross	Vittel	Sur sélection
17	Match Interligues en Salle	Nantes	Sur sélection
Avril			
13,14 et 15	Stage Régional	Cherbourg	Sur sélection
Juillet			
13 et 14	Coupe de France estivale des ligues	Lieu à définir	Sur sélection
	Stage « Athlé 2028 »	Lieu à définir	Sur sélection Minimas FFA

Stage Régional de Février :

- 8 premiers au bilan par épreuve.
- Complément selon les blessures ou choix de l'ETR.
 - 100 athlètes.

Coupe de France de cross :

- Sélection de 1 équipe par catégorie soit 16 athlètes au total.
 - Les 5 premiers athlètes des Régionaux de Cross (et 3 athlètes supplémentaires au regard de la saison de cross).

Match Interligues en Salle :

- 3 premiers des Championnats Régionaux d'Épreuves Combinées plus un athlète supplémentaire sélectionné selon ses résultats au bilan.
- Champion Régional et 1^{er} au bilan.

Stage Régional d'Avril :

- Podium des Championnats Régionaux en Salle.
- Complément au bilan.
 - 80 athlètes (à confirmer).

Stage « Athlé 2028 » :

Qualifications sur minimas FFA, connues en mars-avril.

Pour toutes questions relatives à ces sélections en équipe de Ligue et stages, prendre contact avec la CRJ à l'adresse mail : normandie.crj@gmail.com

DEMANDE DE QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

CLUB :

Demande la qualification exceptionnelle des athlètes suivants pour les Régionaux (combinées ou individuels) :

Licence	NOM - Prénom	Catégorie	Epreuve	Performances	Date de réalisation	Motif de la demande

Remarque : une demande de QE doit rester exceptionnelle.

A envoyer à la CRJ : normandie.crj@gmail.com avant les dates indiquées pour la compétition.

CONTACTS

COMMISSION DES JEUNES DE LA LNA

normandie.crj@gmail.com

Présidente

Chloé BRETTEVILLE

Tél : 02.35.69.48.47 - Port : 06.82.30.70.74

forzaceleda@orange.fr

Membres

Bernard MALINE (cd76) Port : 06 10 40 71 47 bernard.maline@sfr.fr	Dominique LESOEUR (cd27) Tél : 02.32.59.80.73 - Port : 06.40.24.69.37 dominique.lesoeur@gmail.fr
Pascale CAUGANT (cd14) Port : 06 80 96 52 20 pascalebna@hotmail.fr	Daniel BOUCHER (cd61) Tél : 02.33.24.38.12 - Port : 06.80.73.35.69 daniel.boucher61@orange.fr
Michel JORRET (cd50) Port : 06 77 72 98 25 michel.joret@bbox.fr	Jérôme LUCOTTE Port : 06.60.68.94.73 jerome.lucotte@athle.fr
Florian DESJARDINS Port : 06.20.66.67.27 desjardins.florian@yahoo.fr	Marc LOUVET Port : 06.10.77.19.15 marc.louvet@orange.fr
Stéphane LEPOITTEVIN Port : 06.46.30.40.98 gibus.athle@hotmail.fr	Dominique PIGNET Port : 06.89.52.87.08 dominique.pignet@wanadoo.fr
Cyrille HARDY Port : 06.45.65.91.95 emsa.27@orange.fr	Marie-Christine MARIE Port : 06 64 11 15 33 sopimimi@yahoo.fr
Dorothee LEBOUCHER Tél : 09.67.20.25.93 - Port : 06.23.12.69.83 do.leboucher@gmail.com	Charles-Edouard MOREL Port : 06.14.62.90.35 athlechedmo@gmail.com
Raphael GÉRARDIN Port : 06.75.50.82.54 r.gerardin@yahoo.fr	Philippe LABBE Port : 06.80.65.63.13 phil.labbe@orange.fr
Dominique BENARD Tél : 02.33.94.94.97 - Port : 06.50.90.23.08 dominique.benard@bbox.fr	

Membre invité

André KERVEILLANT (Président de la CSO Normandie)

Membres de Droits

André VOIRIOT (Président de la Ligue de Normandie d'athlétisme)
Anne-Marie ALLIOUZ (Secrétaire de la Ligue de Normandie d'athlétisme)
Pierre BOIVIN (Trésorier de la Ligue de Normandie d'athlétisme)